

PACTE DE NON AGRESSION ET DE RECONCILIATION COMMUNAUTAIRE
ENTRE
LES HABITANTS DU 3^{ème} ARRONDISSEMENT ET LES HABITANTS DE BIMBO III

- ❖ Considérant que la RCA a traversé une crise militaro-politique profonde depuis 2012 ayant plongé le pays dans des violences intercommunautaires, l'effondrement de l'autorité de l'Etat, la dislocation de la cohésion sociale et le déplacement massif de milliers de personnes à l'intérieur et à l'extérieur du pays.
- ❖ Considérant, que le conflit a largement affecté la ville de Bangui en général et le 3ème arrondissement et la commune de Bimbo III en particulier, poussant les habitants du 3ème arrondissement à se retrancher dans l'enclave de Km5, et que certains habitants de Bimbo III se sont réfugiés dans les sites de Personnes Déplacées Internes à Bangui.
- ❖ Considérant, que les populations des deux communautés ont été victimes de pillage, d'assassinats, de viols et autres nombreux crimes perpétrés pendant le conflit;
- ❖ Considérant que la fermeture du cimetière musulman de Boeing depuis la crise, entraînant l'inhumation anarchique dans le 3ème arrondissement de Bangui, constitue un obstacle majeur au rétablissement de la cohésion sociale entre les deux communautés et une violation du droit de tout humain d'enterrer dignement ses morts.
- ❖ Considérant, les recommandations du Forum National de Bangui du 11 mai 2015 et la volonté du gouvernement centrafricain de résoudre le conflit intercommunautaire dans le pays, et dans le 3ème arrondissement et Bimbo III en particulier.
- ❖ Considérant, les inquiétudes des jeunes des deux communautés de ne pas circuler librement dans le 3ème arrondissement et Bimbo III à cause de l'insécurité, l'agression armée, la haine et l'esprit de vengeance.
- ❖ Considérant la volonté manifeste des jeunes, femmes et hommes du 3ème arrondissement et de Bimbo III de reconstruire la paix et le vivre ensemble avec l'appui des ONG locales, les partenaires au développement, la communauté internationale et les personnes de bonne volonté;

Nous, Communautés du 3^{ème} arrondissement de Bangui et la Commune de Bimbo III, nous sommes convenus de ce qui suit :

Article 1er : Les deux communautés conviennent de la réouverture immédiate du cimetière musulman de Boeing en vue de permettre à la communauté musulmane d'inhumer dans la dignité ses morts.

Article 2 : Les habitants du 3^{ème} arrondissement de la ville de Bangui s'engagent à interdire le port et l'usage d'armes de toutes catégories dans les cortèges funèbres traversant les quartiers de Bimbo III pour le cimetière musulman de Boeing.

Article 3 : Les habitants de Bimbo III de leur côté, s'engagent à interdire toute obstruction au passage du cortège funèbre traversant leur zone, à garantir la sécurité de ce cortège et à observer le respect dû aux morts et à s'abstenir de tout acte pouvant conduire aux à la profanation des tombes.

Article 4 : Les deux communautés s'engagent à proscrire entre elles tout recours à la violence physique, verbale, aux agressions armées, viols, pillages, tous comportements et actes susceptibles d'attiser des tensions intercommunautaires.

Article 5 : Les deux communautés s'engagent à s'opposer et à résister à toute idée d'instrumentalisation et de manipulation des membres de leurs communautés respectives pour les besoins politiques, religieux, ethniques et culturels.

Article 6 : Les deux communautés s'engagent à garantir et à promouvoir la libre circulation des personnes et des biens dans les localités du 3^{ème} arrondissement et de Bimbo III.

Article 7 : Les deux communautés s'engagent à œuvrer pour la paix, le rétablissement de la cohésion sociale à travers le vivre- ensemble, en bâtissant une culture de la paix fondée sur la nouvelle citoyenneté établie par le Forum National de Bangui et le renforcement des valeurs fondamentales de la RCA.

Article 8 : Les deux communautés décident de favoriser la coexistence harmonieuse des religions et des croyances et notamment à :

1- Favoriser le respect mutuel, la convivialité, le bon voisinage, et faire de la diversité un facteur d'enrichissement réciproque et d'intégration communautaire ;

2- Respecter le caractère laïc de notre pays, favoriser le respect mutuel et la diversité culturelle, et promouvoir la nouvelle citoyenneté centrafricaine entre nos deux communautés ;

3- Respecter et protéger les sites des Personnes Déplacées Internes, les lieux de culte, les lieux publics et le patrimoine culturel national.

Article 9 : Les deux communautés s'engagent à dénoncer tous les fauteurs de troubles ou ennemis de la paix, les récidivistes qui violeront le pacte aux membres du Comité Paritaire de Surveillance du Pacte, aux autorités locales et aux forces de maintien de l'ordre public.

Article 10 : Les deux parties décident de la mise en place d'un Comité paritaire chargé du suivi et de la mise en œuvre du présent pacte.

Article 11: Tout différend lié à l'interprétation et la mise en œuvre du présent pacte sera réglé par les voies de négociations entre les parties à travers le mécanisme d'arbitrage établi.

Article 12 : Les deux communautés s'engagent à respecter et à faire respecter les dispositions contenues dans le présent pacte de non-agression et de réconciliation communautaire.

Fort de tout ce qui précède, nous recommandons ce qui suit :

➤ **Au Comité technique de pilotage et de surveillance des acquis du pacte :**

1. Organiser des campagnes de sensibilisation de proximité dans les deux communautés en vue d'un réel désarmement du cœur et de l'esprit de chaque citoyen aussi que de la réconciliation.
2. Organiser une large diffusion du contenu du présent Pacte, base d'une cohabitation pacifique.
3. Organiser dans un délai raisonnable la cérémonie solennelle de la signature du pacte de non-agression et de réconciliation communautaire.
4. Veiller au respect des engagements ainsi pris par les deux communautés pour leur application effective et sans délai.
5. Rendre compte aux communautés du risque de reprise de tensions et des blocages ainsi que des avancées des actions conjointes engagées sur le terrain.
6. Servir de liaison entre les différents leaders communautaires, les ex-groupes armés, le gouvernement, la MINUSCA et les autres partenaires.

➤ **Au Gouvernement centrafricain :**

1. Promouvoir la bonne gouvernance et l'unité du peuple centrafricain en mettant en œuvre les recommandations du Forum National de Bangui.
2. Restaurer l'autorité de l'Etat dans le 3^{ème} arrondissement de Bangui et Bimbo afin de rassurer les citoyens à travers de la présence des autorités locales et le rétablissement de la chaîne pénale.
3. Faciliter le processus d'exhumation des corps inhumés dans les quartiers du Km5 et Boeing durant la crise en vue de les ré-inhumier dans le cimetière.
4. Accélérer le processus du Programme DDRR pour les ex-combattants de Bimbo III et du 3^{ème} arrondissement de la ville de Bangui.
5. Rétablir l'éclairage public et le réseau de distribution d'eau potable dans les localités de Boeing.
6. Procéder à la réouverture des écoles publiques de Bimbo III et 3^{ème} arrondissement et veiller à y affecter des enseignants qualifiés.

➤ **A la MINUSCA, aux Agences du système des nations Unies et à la Communauté Internationale :**

Nous demandons à la MINUSCA de nous soutenir dans ce qui suit:

1. Procéder aux travaux collectifs (THIMO) en vue de renforcer la confiance entre nous et garantir l'accès au cimetière de Boeing.

2. Faciliter le processus de réconciliation communautaire déjà amorcé pouvant aboutir à la signature du pacte de non-agression et la réconciliation communautaire.
3. Accompagner les jeunes pour qu'ils s'engagent eux aussi à respecter leurs engagements.
4. Accompagner ce processus du vivre-ensemble à travers la réalisation de projets de paix et de développement en collaboration avec d'autres partenaires;
5. Mettre en place un dispositif sécuritaire et d'alerte dans les points stratégiques du Km5 et Boeing en vue de protéger les civils et d'assurer la libre circulation des biens et des personnes.
6. Appuyer la restauration de l'autorité de l'Etat en réhabilitant/construisant la mairie, le commissariat de police et le marché de Boeing en collaboration avec d'autres partenaires.
7. Faciliter le processus du Programme DDRR pour les ex-combattants et les communautés affectées par le conflit.

➤ **A l'ONG FSD et autres partenaires humanitaires et de développement:**

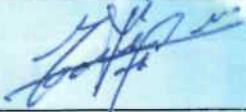
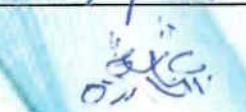
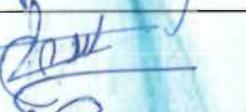
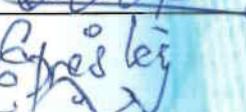
1. Procéder à la réalisation des projets d'activités d'exhumation des corps inhumés de manière désordonnée durant la crise.
2. Aider les communautés musulmanes à réhabiliter le cimetière de Boeing avec des infrastructures requises pour les inhumations de qualité répondant aux normes religieuses.
3. Apporter une assistance par la mise en œuvre de projets de soutien à la dynamique de dialogue et de cohabitation pacifique dans les domaines du relèvement communautaire, du renforcement de la cohésion sociale et du développement au profit des populations de Boeing et du Km5.
4. Appuyer l'effort du gouvernement en vue de la réouverture des établissements scolaires publics, la réhabilitation/construction du centre de santé de Boeing, et la mise en œuvre des projets de relèvement communautaire dans le 3^{ème} et Bimbo III.

Le présent pacte est rédigé en deux exemplaires originaux et prend effet à compter de la date de sa signature.

Fait à Boeing, le 11 février 2016

Ont signé 14 représentants des communautés de Boeing et de PK5 (voir page suivante).

SIGNATAIRES :

N°	ENTITES	NOMS ET PRENOMS	SIGNATURE
1	EX-ANTI-BALAKA DE BOEING	NGANABEAM BERTIN	
2	AUTO-DEFENSE DU 3è ARRDT	MAHAMAT ALI FADOU	
3	LEADER RELIGIEUX MUSULMAN	Imam ALIOU OUESSEINI	
4	LEADER RELIGIEUX CATHOLIQUE	Abbé ALBERT TUNGUMALE-BABA	
5	LEADER RELIGIEUX PROTESTANT	Pasteur Georges DJIMBELE	
6	COMITE DE PILOTAGE	PINGO VINCENT	
7	REPRESENTANTE DES FEMMES DE KM5	AISSATOU SAHADA	
8	REPRESENTANTE DES FEMMES DE BOEING	CELINE SENBOY	
9	REPRESENTANT DES JEUNES DE KM5	MOUSSA IBRAHIM MAMADOU	
10	REPRESENTANT DES JEUNES DE BOEING	JEAN EUDE YANDIA	
11	REPRESENTANT DE LA SOCIETE CIVILE DE KM5 (COMUC)	ALI OUSMAN	
12	REPRESENTANT DE LA SOCIETE CIVILE DE BOEING	Joel Presly DONASSE	
13	MAIRE DU 3è ARRONDISSEMENT DE BANGUI	ATTHIROU BALLA DODO	
14	MAIRE DE BIMBO III	Marie-Clarisse AGRAMAKO	